



BIENVENUE AUX LOCATAIRES DE RÉPUBLIQUE II

06

PRÉVENTION INCENDIE
UN PLUS AVEC LE DÉTECTEUR
DE FUMÉE



08

DÉSINSECTISATION
NE LAISSEZ PAS S'INSTALLER
LES BLATTES !



2013/2014

BEAU SON POUR LA SAISON

MAISON DE LA MUSIQUE
DE NANTERRE

MAISON
DANIEL-FÉRY

G.P.C.

C'est pour vous! La Maison de la musique de Nanterre et la Maison Daniel-Féry s'associent pour une nouvelle saison de concerts et de spectacles. **Bienvenue à vous.**

Information & réservation au 39 92 ou sur www.nanterre.fr

Billetterie à la **Maison de la musique**

8, rue des Anciennes-Mairies 92000 Nanterre

RER A – Nanterre-Ville Sortie n°3, rue Maurice-Thorez (7 min. à pied)

Découvrez, partagez, réagissez!

Rejoignez la Maison de la musique et la Maison Daniel-Féry sur **facebook**



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

 **hauts-de-seine**
CONSEIL GÉNÉRAL



www.nanterre.fr

La terre est à nous

Concocté avec la complicité d'associations, d'habitants et de centres sociaux de la ville, La Terre est à nous est un rendez-vous de la diversité : diversité des musiques et danses du monde, des expressions artistiques, des pratiques culturelles. Vous y trouverez des concerts, bals, stages et ateliers, dans des salles de quartier, dans des bars, à la Maison de la musique. Vous y ferez des découvertes et des rencontres avec de nombreux artistes nanterriens.

CONCERTS ET BALS(mars 2014)

Vendredi 7 mars - 19h

Apéro-concert - Espace Reverdy, Université Paris Ouest Nanterre, Bât. L

Lâmekân Ensemble

Avec Ruben Tenenbaum (violon), Tristan Driessen (oud), Robbe Kieckens (percussions)
Riche de leurs rencontres avec différentes personnalités de la musique turque, cet ensemble s'inspire de l'Istanbul où s'entrechoquent les vestiges d'une époque ottomane et une culture urbaine débridée. La musique, pleine d'audace, de complicité et de sensibilité, nous emporte au fil d'improvisations vers des paysages sonores insolites.

Jeu 13 mars - 19h30

Bar La Chope des Halles

Concert de l'atelier de percussions africaines de Nanterre*

Sous la direction de Lansiné Diabaté, l'atelier hebdomadaire de percussions africaines de Nanterre se transportera sur la terrasse du bar (sous réserve des conditions météo).

Vendredi 14 mars - 19h30

Salle de la mairie de quartier du Mont-Valérien

Soirée Fado sur un plateau

Deux magnifiques voix du fado, Conceição Guadalupe et Jenyfer Rainho seront accompagnées de Filipe De Sousa (guitare portugaise), Nuno Esteves (guitare classique), Nella Gia (percussions), Philippe Leiba (contrebasse).

Le concert sera précédé d'une mini conférence « La véritable histoire (inventée) du fado » de Jean-Luc Gonneau, spécialiste du fado... et chanteur ! Au menu également, une surprise musicale proposée par l'association Arcop de Nanterre...

Samedi 15 mars - 20h

Maison de quartier du Chemin-de-L'Île

Fest 'Nanterre Noz

Vous ne savez pas danser ? Pas de problème. Il y en aura pour tous les goûts, danses de Bretagne, berbères, des Balkans ou improvisées... Au service de la danse, les chanteurs Dabo-Lange, les musiciens des groupes Zonk, Walid Trio*, le Dj set de la Balkan Republic of Sounds, tous dotés d'une énergie redoutable... Initiation à quelques danses berbères et bretonnes de 15h à 17h.

Dimanche 16 mars - 15h

Bar Chez Ali

The Lost Irish Trad Factory

C'est une session (un bœuf) qui accueillera toutes celles et ceux que la musique irlandaise démange, qu'ils la jouent, l'écoutent ou la dansent, autour de Jaouen Le Goïc (accordéon diatonique), Kenan Guernalec (clavier), Yuna Léon (violon), Ronan Le Dissez (flûte).

Vendredi 21 mars - 19h

Maison de la musique - Auditorium Rameau

Chants du Monde « Tengeren Tul (1) »

Avec Joséphine Lazzarino et Nora Idir (chant), Yves Baudouard (percussions)

Ce voyage chanté et chanté trouve sa source aux quatre coins du monde : de l'Europe de l'est au bassin méditerranéen, en passant par l'Afrique et l'Asie. Les chants sont accompagnés d'instruments traditionnels et l'improvisation s'invite au cœur de la tradition.

Salon de musique du Conservatoire

(1) expression hongroise signifiant « à l'étranger »

Vendredi 21 mars - 20h

La Bassecour

Mara Carson* (1ère partie)

Originaire de la région Antandroy (Madagascar), Mara a approfondi sa pratique de la guitare acoustique en s'inspirant des musiques traditionnelles malgaches. Suite à la création de l'association nanterrienne VIE et à son premier CD Beratro, Mara poursuit différents projets musicaux, dont la préparation d'un nouvel album.

6/8 (2e partie)

Invitation à la danse avec Lysay Quirin* (chanteur) qui fédère ce groupe constitué de six musiciens mauriciens résidant à Paris. 6/8 puise ses racines dans la musique traditionnelle mauricienne du Segga Seggae, un mélange Segga/Reggae.

Samedi 22 mars - 18h

Centre social et culturel P'arc-en-Ciel

Mov' Jonction Duo

Les Nigunim (tradition hassidique XVIIIe siècle) sont des chants religieux joyeux, transmis par « les fous de dieu », rabbins pauvres allant de village en village, chantant tout en dansant des mélodies simples. Cette musique est à l'origine du klezmer. Claudine Movsessain (clarinette) et Martine Vialatte (piano) renouvellent cette tradition en créant leurs propres Nigurim contemporains.

Samedi 22 mars - 19h30

et dimanche 23 mars - 18h

Maison des pratiques artistiques amateurs

Steel bands d'Ile-de-France

Sous la direction d'Alain Rouaud, l'atelier de steel drum de Nanterre, « Les Métallos »*, partagera la scène avec quatre autres steel bands (celui de la MPA, de La Cité de la Musique de Paris, le Kaducia de la MJC de Conflans-Ste-Honorine et le Panacoda de Paris).

Jeu 27 mars - 19h

Au Petit Bar

Ki'S'Lach

Imprégné du répertoire des musiques traditionnelles françaises, gavottes, valse impaires, scottishes et autres bourrées, ce duo nous présentera ses propres compositions, jouant sur le mariage heureux des timbres de la clarinette (François Rogé*) et de l'accordéon diatonique (Gaëlle Dos Santos*).

Vendredi 28 mars - 19h

Maison de la musique - Auditorium Rameau

Eren Zeynel* rend visite aux salons de musique avec des musiques traditionnelles kurdes ainsi que des airs d'aujourd'hui. Il joue du saz, un luth à long manche qu'on trouve en Turquie, Albanie, Grèce, Arménie et Azerbaïdjan.

Salon de musique du Conservatoire

Vendredi 28 mars - 19h30

Centre social et culturel La Traverse

Diwan Aïssaoua* (1ère partie)

Étonnant ensemble traditionnel d'une dizaine de chanteurs et percussionnistes, interprétant des musiques rituelles sous la direction du Cheikh Si Salah. À l'origine, confrérie mystico-religieuse fondée au Maroc au XVIe siècle, les Aïssaoua sont aujourd'hui invités lors de fêtes religieuses, mariages, naissances.

Shakara gagna gagna* (2e partie)

Emmené par la voix chaleureuse de JeanPy-Wable-Gypson, Shakara gagna gagna revisite des musiques traditionnelles africaines - à danser bien-sûr ! -, les arrange et nous aspire dans une sorte de « rumba moderne congolaise » (RDC).

Dimanche 30 mars - 16h30

Maison de la musique

Mayra Andrade / Emel Mathlouthi

Emel Mathlouthi, révélée lors d'une manifestation de la révolution de jasmin, se nourrit de références éclectiques (Pink Floyd, Joan Baez, Bob Dylan, Marcel Khalifé...). Mélodées orientales et envolées électro sur des textes célébrant la liberté caractérisent son premier album.

Née à Cuba, d'origine cap-verdienne, Mayra Andrade est considérée comme une héritière de Cesaria Evora. Avec son quatrième album Lovely difficult, elle dessine sa carte du monde entre pop européenne et rêve tropicaliste.

Dans le cadre du Festival Chorus des Hauts-de-Seine

STAGES / ATELIERS (mars 2014)

Samedi 8 mars - 10h à 17h

Salle du Parc des Anciennes-Mairies

Stage de violon avec Ruben Tenenbaum

Ce stage a pour objectif de faire découvrir les bases du makam, le système modal turc, et d'aborder les rythmes spécifiques par la pratique d'un ou deux morceaux du répertoire.

Une bonne pratique du violon est souhaitable. Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique.

Stage sur inscription au 01 41 37 94 26 ou culture@mairie-nanterre.fr

Participation : 15 €/ 10 € sur présentation de la Carte Nanterrien

Samedi 15 mars - 15h à 17h

Maison de quartier du Chemin-de-L'Île

Initiation à des danses bretonnes et berbères

Histoire de se mettre en jambes en toute simplicité et dans la bonne humeur pour préparer le grand Fest 'Nanterre Noz du soir.

Ouvert à tous. Gratuit.

Samedi 22 mars - 10H30 à 12h30

Université Paris Ouest Nanterre - Rez-de-chaussée du Bât. E

Initiation danse et musique du gamelan

Un nouveau venu à Nanterre : le gamelan, tout droit venu de l'île de Java, vient d'être domicilié sur le campus de l'Université. Christophe Moure* et Kadek Puspasari* vous proposent de jouer et de danser sur ce somptueux ensemble de percussions mélodiques. Des ateliers réguliers seront proposés prochainement par l'association Pantcha Indra.

Ouvert à tous, dès 9 ans.

Stage gratuit sur inscription au 01 41 37 94 26 ou culture@mairie-nanterre.fr



EN VUE

N'oubliez pas le cahier de «réclamations- suggestions»

« Je l'ai signalé au gardien par téléphone ». C'est souvent ce qu'on entend à l'Office lorsqu'une demande d'intervention n'a pas été réalisée ou mieux, des locataires interpellent le gardien par la fenêtre (!) et formulent leur réclamation à tue-tête.

Comme on dit « les paroles s'envolent, les écrits restent ».

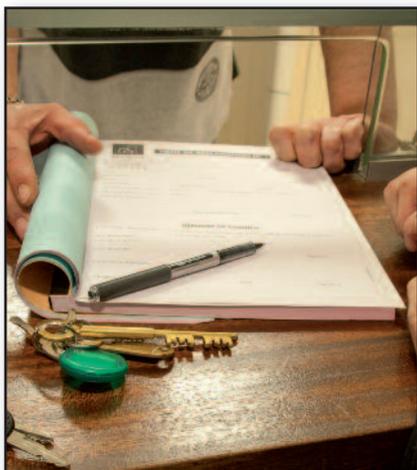
Il existe un bon moyen pour les locataires d'exprimer une réclamation, une demande ou une suggestion pour améliorer telle ou telle situation.

Pour ceux qui ne veulent pas écrire un mail ou un courrier, est à leur disposition, chez leur gardien ou au siège de leur antenne lorsqu'ils n'ont pas de gardien dans leur résidence : le cahier de « réclamation-suggestions ».

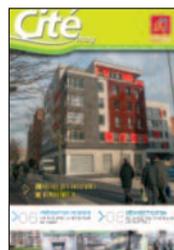
Il leur suffit de le solliciter chez leur gardien, ils conservent un double de ce qu'ils ont inscrit, qui est relevé tous les deux jours par le technicien responsable du secteur.

Deux ou trois jours après une réponse est déposée dans leur boîte aux lettres.

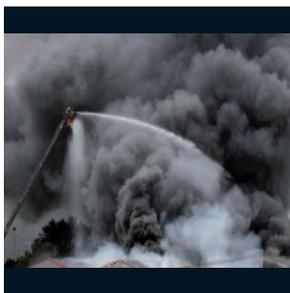
Qu'on se le dise !



N°38



◀ Fin des travaux 2013

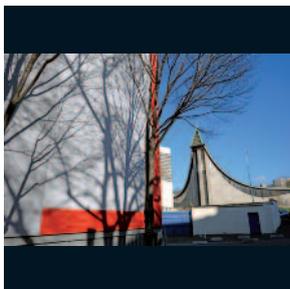


06

À votre service

PRÉVENTION INCENDIE

UN PLUS AVEC LE DÉTECTEUR DE FUMÉE !

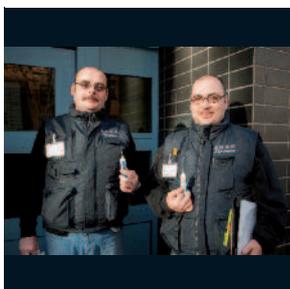


07

À votre service

ANRU

Provinces Françaises



08

Mode d'emploi

NE LAISSEZ PAS

S'INSTALLER LES BLATTES !



09

Mode d'emploi

RESIDENCE DES

LAURIERS I ET II

retour sur les chutes des balcons de juillet 2013

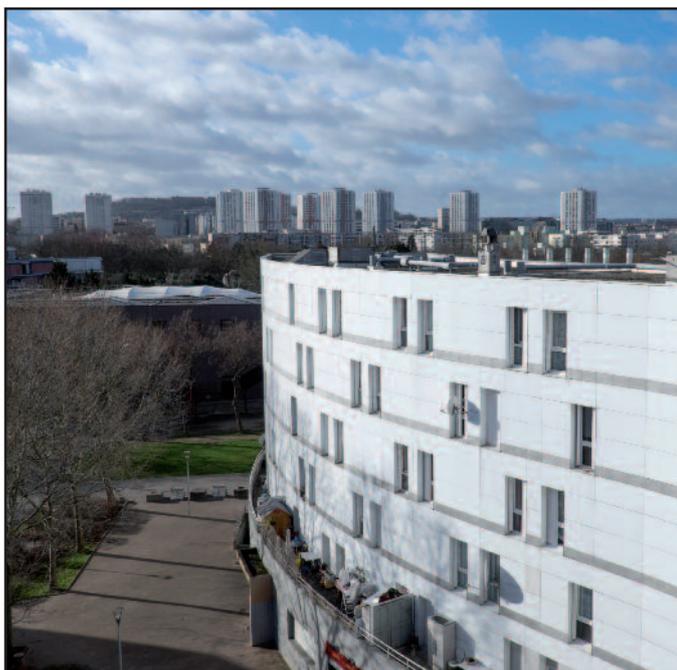
Bulletin de l'OMHLM de la ville de Nanterre • N° ISSN 125-5622 • 93, avenue Joliot-Curie 92000 Nanterre

Tél. : 01 47 25 66 66 • Fax 01 47 21 77 70 • E.mail : siege@ophlm-nanterre.fr

Directeur de la publication : Pierre-Hugues Lorléac'h • **Rédacteur en chef** : Gilbert Loriguet • **Rédacteur en chef Adjoint** : Sonia Marcelle • **Maquette** : Guy Chaillou

Photographies : Olivier Perrot • **Publicité** : HSP Tél. : 01 55 69 31 00 • **Imprimerie** : L.N.I. Gennevilliers 92635 CEDEX

Tirage : 11 000 exemplaires • **Distribution gratuite.**



Éditorial

Les prochaines élections municipales ont été fixées aux 23 et 30 mars 2014. En période pré-électorale, les élus sortants étant susceptibles d'être candidats, la loi fixe des restrictions en matière de communication institutionnelle.

Ces restrictions se précisent et se renforcent à mesure que l'on se rapproche de l'échéance électorale. Une neutralité totale doit être observée : pas d'information nominative, ni signature.

Dans ce cadre réglementaire, et durant les mois qui nous séparent de l'élection municipale, « Cité-mag » et les autres publications de l'Office, paraîtront donc sans éditorial.

Le reste du contenu du journal reste inchangé : vous y trouverez informations générales et pratiques sur la vie de l'Office.

Bonne lecture !

Le service Info/com.



PRÉVENTION INCENDIE

Un plus avec le détecteur de fumée

Le 8 mars 2015, la présence d'un détecteur de fumée dans les appartements sera une obligation légale. La loi du 9 mars 2010 indique que « **tout occupant d'un logement, qu'il soit locataire, ou propriétaire, doit installer au moins un détecteur de fumée normalisé et veiller à son entretien** ».

Chaque locataire de l'Office devra donc équiper son appartement d'un détecteur de fumée et veiller à son bon état de fonctionnement.

La mise en place de celui-ci sera contrôlée par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel l'occupant a conclu un contrat garantissant les dommages.

Quel détecteur acheter ?

Le décret du 10 janvier/2011 stipule que l'appareil doit à la fois « détecter les fumées émises dès le début de l'incendie » et « émettre immédiatement un signal sonore suffisant permettant de réveiller une personne ».

Il peut s'agir d'un détecteur alimenté par des piles ou fonctionnant sur secteur mais dans ce dernier cas, il devra être équipé « d'une alimentation de secours susceptible de prendre le relais en cas de dysfonctionnement électrique ».

Où l'installer ?

Dans chaque espace de séjour et/ou dans les couloirs menant aux chambres. Il est inutile d'en placer dans la cuisine et dans la salle de bains, où ils risquent de se déclencher de façon intempestive.

Pourquoi installer un détecteur ?

Parce qu'il permet de détecter quasi immédiatement un incendie. Le feu se propage très rapidement : au bout de trois minutes d'incendie, l'intervention des pompiers est nécessaire pour en circonscrire les flammes.

Lorsque les logements sont déjà équipés d'un détecteur (c'est le cas pour certaines résidences neuves récemment mises en location), l'entretien (remplacement des piles) reste à la charge du locataire.

Et dans les parties communes ?

La loi interdit d'en poser dans les parties communes d'un immeuble à usage d'habitations. Pourquoi ? Pour une raison simple : un détecteur de fumée placé dans les parties communes constituerait une invitation à sortir de chez soi en cas d'incendie, alors qu'il faut justement faire le contraire. La plupart des victimes d'incendie succombent par intoxication suite à la production de fumées dans les parties communes. Rappelons les toutes premières consignes de sécurité en cas de départ de feu dans les parties communes :

- **Composer le 18.**
- **NE PAS OUVRIR SA PORTE.**
- **La calfeutrer avec du linge mouillé.**
- **Ouvrir ses fenêtres pour signaler sa présence.**
- **Se positionner au ras du sol en attendant les secours.**

Des consignes efficaces si elles sont respectées !

Un incendie est survenu ces derniers mois dans une tour du quartier Joliot-Curie à partir d'une poussette garée sur un palier. Le feu s'est déclaré dans la nuit, à une heure où tout le monde est couché. Les locataires ont eu le bon réflexe : ne pas sortir sur le palier. Les portes d'appartements du palier concerné et des paliers directement voisins (au-dessus, en-dessous) ont joué leur rôle coupe-feu et les appartements concernés n'ont pas été endommagés. Il n'y a pas eu de victimes, même, si bien entendu, le traumatisme est grand chez les locataires de la tour.





PROVINCES FRANÇAISES

Les locataires étaient venus nombreux à l'invitation de l'Office pour ce second atelier où des réponses précises ont pu être apportées à leurs questions sur les travaux dans les parties communes et d'autres dans les appartements.



Les représentants du groupement GTM, Monsieur PIERRE, l'architecte ainsi que Dominique DRUENNE ont présenté, à l'aide d'un diaporama, plusieurs visuels sur l'aspect architectural des futurs immeubles avec l'apport des maisons sur le toit qui constitue une véritable transformation de l'existant. De nombreux schémas et plans pouvaient donner une petite idée à chacun sur le résultat des extensions des cuisines et salons.

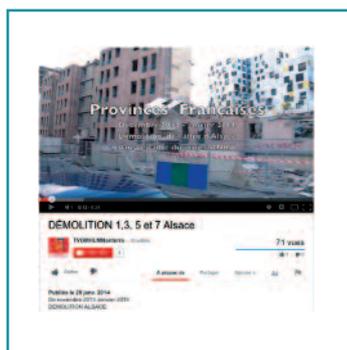
Les travaux pourraient démarrer en septembre 2014 par les immeubles Ile-de-France et Normandie.

Les travaux de déconstruction des escaliers 9 et 11 allée de Bretagne devraient commencer à la fin du premier trimestre.



À suivre...

Si vous êtes intéressés par ce projet, retrouvez toutes les informations et les vidéos sur notre site internet www.omhlm.nanterre.fr (icône ANRU, située à gauche sur la page d'accueil).



DÉSINSECTISATION



▲ Men in blattes

NE LAISSEZ PAS S'INSTALLER LES BLATTES !

La campagne annuelle de désinsectisation de tout le patrimoine (parties communes, locaux vide-ordures, locaux vélos, logements) est en cours. La société SNES a été missionnée par l'Office pour la réaliser.

Soyez attentif à la date de son passage affichée dans votre hall.

Si vous ne pouvez pas être présent, pensez à laisser une clé à la loge. En effet, cette opération n'est efficace que si elle est réalisée simultanément dans tous les logements.

Quelques conseils à suivre pour prolonger l'effet de cette intervention :

Un soin particulier doit être apporté au nettoyage régulier de tous les éléments de cuisines et de salles de bains ainsi que l'électroménager (les cafards ont la mauvaise habitude de pondre leurs œufs à l'arrière des réfrigérateurs, cafetières...).

Ne pas laisser de la nourriture dans la gamelle des animaux de compagnie.

Privilégier la peinture dans les pièces humides (le papier peint a tendance à se décoller, même lorsque le logement est bien ventilé), c'est aussi un espace colonisé par ces insectes.

La désinsectisation (annuelle ou ponctuelle) combinée à un entretien régulier de son logement n'endigera pas complètement le phénomène mais contribuera certainement à le limiter durablement.



RETOUR SUR LES CHUTES DES BALCONS DE JUILLET 2013

RÉSIDENCE DES LAURIERS I ET II

ET POUR LAURIERS II ?

Les locataires de la résidence « Lauriers II », qui a été construite dans les deux années qui ont suivi la première tranche, ont légitimement posé la question de la fiabilité de leurs balcons, estimant que la même société ayant construit « les Lauriers II » le même incident pouvait survenir.

L'information avait défrayé la chronique au moins départementale durant la période estivale de juillet 2013 : deux balcons de la résidence des Lauriers au Petit-Nanterre « Lauriers I » sont tombés ; celui du second étage entraînant celui du premier, les deux s'écrasant sur un jardin du rez-de-chaussée.

Heureusement, aucune victime n'était à déplorer et les locataires ont fait preuve d'un sang-froid remarquable après ce qui n'est resté qu'un incident grave.

Aussitôt s'est engagée la bataille de l'Office auprès du constructeur de la résidence, BOUYGUES pour exiger de celui-ci une enquête et des réponses sur les causes de ce sinistre. La société en question, tout en commençant par décliner toute responsabilité dans l'incident, a décidé d'elle-même d'étayer les balcons de Lauriers I afin de permettre au Bureau d'études missionné par l'Office de procéder à des sondages sur leur structure.

Les conclusions du BET ont été sans appel : il y a eu « des défauts de mise en œuvre » dans la réalisation des balcons, qui sont à l'origine des chutes.

Après plusieurs semaines d'efforts acharnés de la Direction de l'Office, la société BOUYGUES a fini par accepter, le 23 décembre dernier, de prendre en charge le financement du renforcement des balcons de Lauriers I.

Des travaux de renforcement des balcons de la résidence « Lauriers I » seront donc réalisés au cours du premier semestre de cette année.

L'Office a donc exigé que BOUYGUES s'engage sur la fiabilité des balcons de « Lauriers II ».

Le Directeur général de BOUYGUES Ile-de-France, lui a répondu que « bien que livrée deux ans plus tard, cette seconde tranche (Lauriers II) représente les mêmes caractéristiques architecturales que Lauriers I, balcons compris. Si l'apparence de forme des balcons est similaire, le principe de ferrailage est différent des balcons de Lauriers I. Néanmoins, Bouygues Bâtiment Ile-de-France s'engage à procéder à un audit d'investigation technique de l'état des ferrailages des balcons au cours du premier trimestre 2014. A l'issue de cet audit, Bouygues Bâtiment Ile-de-France communiquera le rapport réalisé. Ce rapport sera accompagné des commentaires de l'entreprise. Ces commentaires porteront sur la nécessité ou non d'engager des travaux ».

C'est une bonne nouvelle pour les locataires des deux résidences et pour l'Office.

Un planning des travaux de renforcement des balcons de Lauriers I est en cours d'élaboration. Les dates de commencement de ces derniers seront communiquées aux locataires dès que l'Office les connaîtra, c'est-à-dire dans les semaines qui viennent. Idem pour ce qui concerne l'opération d'expertise de Lauriers II.



Comment ça marche ?

LA MOBILISATION DE TOUS
INDISPENSABLE

INCIVILITÉS, DÉGRADATIONS VANDALISME

Une délégation de locataires du 5 allée des Iris au Petit-Nanterre accompagnée de responsables de la CNL et de l'association « Mieux vivre » a été reçue le 24 janvier dernier par la Présidente de l'Office. Ils étaient venus, une nouvelle fois, dire le ras-le-bol des locataires devant la permanence de rassemblements dans les parties communes de l'immeuble, qui se traduisent par de nombreuses dégradations des équipements collectifs : ascenseurs maltraités, digicodes porte d'entrée rendus inutilisables, murs et sols souillés, etc....

À cela il faut ajouter le bruit, la fumée et les débris qui jonchent le sol au mépris de l'agent d'entretien qui trouve une tâche plus lourde en arrivant le matin.

Le constat est toujours le même, les locataires n'osent pas appeler la police ou déposer plainte de crainte des représailles. L'Office, lui le fait et alerte régulièrement la police qui passe et contrôle les identités, mais une fois celle-ci partie, les attroupements recommencent...

Une évidence s'impose ; ni la police seule, ni l'Office seul, ni les locataires, individuellement, ne parviendront à ramener la tranquillité dans cet escalier.

Il est indispensable que tout le monde s'y mette. D'abord les parents des jeunes qui squattent les parties communes, qui doivent prendre conscience que leurs enfants dérangent gravement la tranquillité collective, que ces derniers sont eux-mêmes en danger, risquant de se trouver au contact de vrais délinquants.

Ces familles doivent savoir qu'elles risquent de se trouver confrontées à des poursuites judiciaires, suite aux contrôles effectués par la police et les dépôts réguliers de plainte de la part de l'Office concernant le vandalisme des parties communes.

La solution pérenne à ces difficultés récurrentes passe par une mobilisation de tous : locataires, associations, élus, Office, pour recréer le lien social qui assure le respect du cadre de vie de tous.

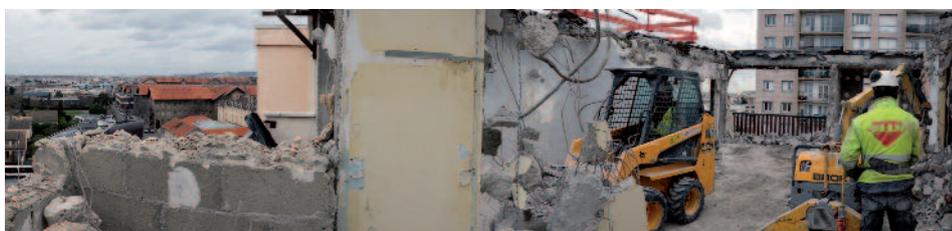


ANRU PETIT-NANTERRE - 2 RÉSIDENCE DES TULIPES



À l'heure où nous bouclons ce numéro, la déconstruction partielle du 2 résidence des Tulipes a déjà commencé. La cage d'escalier a été "attaquée" par le dernier niveau. Après la phase de curage (enlèvement des fenêtres, certaines cloisons...), c'est au tour des planchers.

La dernière phase consistera à faire intervenir une grignoteuse aux dimensions adaptées à la hauteur de l'immeuble. Si tout va bien, ce chantier devrait être terminé à la fin du mois de mars.



Ramassage des gros objets



- | | |
|---|------------------------|
| ■ Berthelot : | jeudi 27/03 - 24/04 |
| ■ Joliot-Curie & Amandiers : | samedi 08/03 - 12/04 |
| ■ Heudebert & Sainte-Geneviève : | vendredi 14/03 - 04/04 |
| ■ Square, Cinémas, G. Péri,
Castel Marly & Jules Gautier | mercredi 05/03 - 02/04 |
| ■ Zilina, Paul Morin & Guignons : | mardi 04/03 - 01/04 |
| ■ André Doucet, Grands Buissons,
& Moulin Noir : | jeudi 06/03 - 03/04 |
| ■ Greuze, Colombe & Étang : | mardi 18/03 - 15/04 |
| ■ Champ aux Melles, Champs Pierreux,
Carriers, Fontaines & Abbé Hazard : | vendredi 21/03 - 18/04 |
| ■ Petit Nanterre : | mardi 11/03 - 08/04 |
| ■ Provinces Françaises, Jeanne d'Arc
& République : | mercredi 12/03 - 09/04 |
| ■ Damades, Suisse PVC, Source & Sabatier : | samedi 15/03 - 19/04 |
| ■ Félix Faure & 4 Chemins | samedi 08/03 - 12/04 |
| ■ Mont Valérien & Paul Vaillant-Couturier : | samedi 22/03 - 26/04 |
| ■ Lorilleux, Fontanelles & tours Aillaud : | mardi 19/03 - 16/04 |
| ■ Parc Nord, Aragon & Opéra : | mardi 18/03 - 15/04 |

Nouvelles Constructions

BIENVENUE AUX LOCATAIRES DE LA RÉSIDENCE RÉPUBLIQUE II



■ Réalisée par l'agence d'architecture Lanctuit, dans le cadre du projet ANRU, elle est composée de deux immeubles de 67 logements. Comme République I, 31 logements sont gérés par l'Office, les 36 autres par LOGIREP.

Située à la limite de la ville de Colombes, cette résidence réunit toutes les innovations techniques pour offrir un confort optimal et respectueux de l'environnement à ses habitants. Son approvisionnement en énergie est assuré par une chaufferie en liaison avec un chauffage solaire en terrasse.



EFFERVESCENCE À LA MAISON POUR TOUS

O ui, il y a de l'animation au centre social et culturel Maison pour Tous!

Cette belle maison de la rue Paul Vaillant Couturier accueille du mardi au samedi des activités de loisirs, de sensibilisation, de découverte, d'information, d'insertions, ouvertes à tous. Petits et grands viennent y pratiquer du théâtre, de la guitare, des langues, etc. Certains s'essayent au jardinage, d'autres à la cuisine, et c'est toujours l'occasion d'échanges intéressants! On peut aussi venir se faire expliquer ou rédiger un courrier à l'aide d'un écrivain public ou prendre des conseils auprès de l'UFC Que Choisir, se renseigner sur les autres associations du quartier et sur les services publics de la ville.

Néanmoins, le projet de Maison Pour Tous met un accent privilégié sur la petite enfance pour répondre à la demande grandissante des familles du quartier: les accueils parents-enfants autour du jeu ne désemploient pas et ont lieu tous les jeudis, de 10h30 à 12h. D'autres temps d'éveil sont proposés aux moins de 3 ans et aux adultes qui les accom-

pagnent (les grands-parents et les assistantes maternelles sont les bienvenus!), comme du chant, des ateliers créatifs ou la découverte des livres et des contes.

Par ailleurs, la Maison Pour Tous vient de se doter d'un nouveau projet social. Usagers, bénévoles, salariés et partenaires ont participé à son élaboration. Ce grand moment de partage des attentes et des besoins exprimés sur le quartier a permis de mettre à jour plusieurs grands axes qui guideront les actions du centre social et culturel pour les quatre prochaines années. Toute l'équipe est d'ores-et-déjà à pieds d'œuvre, et recherche toute l'année de nouvelles forces vives bénévoles: venez partager vos connaissances, compétences, pas-

En mars, les femmes seront célébrées et les discriminations dénoncées au travers de semaines à thèmes particulièrement riches et novatrices

Les jeunes ne sont pas en reste! L'arrivée de Maël au poste d'animateur relance les activités: sorties culturelles, informations jobs d'été, accompagnement aux projets personnels et collectifs, prévention, etc. Il est là et vous attend! ... **Demandez le programme!**

Maison pour Tous
33 rue Paul Vaillant-Couturier // 12-14
rue Circulaire
01 41 37 64 80



MÔME AILLAUD

“ En avant la Musique ! ”



Nos amis de l'association « Môme Aillaud » (Cité-Mag de juin 2013), organisaient le 12 février dernier une petite fête musicale avec les enfants de l'association.

C'est sur des instruments, tambourins, maracas, fabriqués par eux, qu'ils ont fait une démonstration de leur talent. Un jury a désigné les meilleurs musiciens.

